

L'année dernière, l'Office de l'environnement, en collaboration avec le service de Economie rurale, a interdit l'utilisation de tout produit phytosanitaire contenant du nicosulfuron dans le bassin versant de l'Allaine. Cet herbicide, largement utilisé pour désherber les cultures de maïs, s'avère très toxique pour les organismes aquatiques et il est malheureusement régulièrement détecté depuis 2018 dans les principaux cours d'eau d'Ajoie.

Nous approuvons cette décision, sachant qu'il existe des moyens de substitution à cette molécule. Nous pensons également et surtout au fait que l'Allaine, selon nos informations, est la plus importante ressource en eau potable de la région.

Il est donc important, dans cette perspective, que l'on s'assure que la mesure porte immédiatement ses effets sur le milieu.

Le Gouvernement peut-il nous dire si des contrôles sont d'ores et déjà effectués dans les eaux de boisson issues des cours d'eau concernés ?